

UNIVERSITÉ DE MAROUA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°20/13/AONO/MINESUP/UMa/CIPM /2020 DU 10 novembre 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A ENERGIE ELECTRIQUE A L'UNIVERSITE DE MAROUA, EN DEUX LOTS DIFFERENTS

1. Objet

Dans la perspective de la mise en 'uvre des activités de lutte contre la pandémie COVID_19 à l'Université de Maroua, dans le cadre du Fonds Spécial de Solidarité Nationale contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales (CAS-COVID-19), le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de forages équipés de pompe à énergie électrique à l'Université de Maroua, en deux lots différents :

Lot 1 : construction d'un forage d'eau potable équipé de pompe à énergie électrique au CMS

Lot 2 : construction d'un forage d'eau potable équipé de pompe à énergie électrique à la Cité U

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

1- Installation de Chantier
2- Réalisation des études / sondages géophysiques, hydrogéologiques pour forages
2- Terrassements
3-Travaux de Fondation
4-Foration-tubage-développement-essai de pompage-analyse de l'eau
5-Fourniture et installation des pompes électriques / sur-presseurs
6-Travaux de Fondation / Construction du socle pour la bache d'eau
7- Fourniture et la Pose des réservoirs d'eau (bâches à eau)
8- Réalisation des divers raccordements / tuyauterie (de refoulement et de distribution)
9- Le raccordement du système au réseau électrique

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot 1: 11 000 000 Francs CFA TTC

Lot 2: 11 000 000Francs CFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois mois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux lots :

Lot 1 : construction d'un forage d'eau potable, équipé de pompe à énergie électrique au CMS

Lot 2 : construction d'un forage d'eau potable, équipé de pompe à énergie électrique à la Cité U

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans les travaux de BTP / forage. NB : Un prestataire pourra soumissionner et être attributaire des deux

lots.

Par le présent Avis, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Fonds Spécial de Solidarité Nationale de lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales (CAS COVID-19, EXERCICE 2020 et suivants), PROG. 974 Résilience Sociale.

8. Consultation du dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 680 34 34 23 / 697 418 124, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 680 34 34 23 / 697 418 124, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) francs CFA, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 680 34 34 23 / 697 418 124, au plus tard le 01 decembre 2020 à 15 heures

précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°20/13/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2020 DU 10 novembre 2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A ENERGIE ELECTRIQUE A L'UNIVERSITE DE MAROUA, EN DEUX LOTS DIFFERENTS :

Lot 1 : construction d'un forage d'eau potable, équipé de pompe à énergie électrique au CMS

Lot 2 : construction d'un forage d'eau potable, équipé de pompe à énergie électrique à la Cité U

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de

Lot 1: 220 000 Francs CFA

Lot 2: 220 000 Francs CFA

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres. Toute offre incomplète

conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Institution financières agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 01 décembre 2020 à 16 heures par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Non satisfaction d'au moins 70% de critères essentiels
- Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	Critères	Critères
1	Présentation de l'offre	03 critères
2	Personnel	12 critères
3	Methodologie	13 critères
4	Capacité de préfinancement	5 critères
5	Experiences similaires	8 critères
6	Moyens logistiques et matériels justifiés	12 critères

Une Note technique inférieure à 70%, entraîne élimination de l'offre.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la DIPD de l'UMa./-

MAROUA le 10 Novembre 2020
Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

IDRISSOU ALIOUM